

URBANISME Montigny-lès-Metz : une première pierre... dans le jardin de l'Agglo

Si l'OPH de Montigny-lès-Metz ouvre un nouveau chantier dans la commune, il regarde avec prudence l'intégration des Offices dans le giron de Metz-Métropole, qui aura la compétence au 1er janvier 2017.



L'Office public de l'habitat (OPH) de Montigny-lès-Metz a posé la première pierre d'un immeuble de 10 logements. Il se situe au carrefour de la rue Colson et de la rue du Général-Giraud. Photo RL

L'Office public de l'habitat (OPH) de Montigny-lès-Metz a posé la première pierre d'un immeuble de 10 logements. Il se situe au carrefour de la rue Colson et de la rue du Général-Giraud.

Ce petit bâtiment comporte des T2, T3 et T4, répartis sur quatre niveaux desservis par ascenseur. Les surfaces habitables vont de 42,56 à 74,06 m². Le chantier doit débuter ce mois-ci pour s'achever en décembre 2017, d'après le cabinet Architecte A. Concept, de Nancy. Le chauffage sera au gaz et l'eau chaude sanitaire, produite grâce à des panneaux solaires.

Le coût de l'opération est estimé à 1 531 860 € TTC.

Le bâtiment en briques étant aux normes BBC, et accessible aux personnes de mobilité réduite, il bénéficiera d'une toiture-terrasse végétalisée.

Cette inauguration a soulevé une question, dans la perspective du 1er janvier 2017, date à laquelle l'Office montignien sera intégré dans le giron de Metz-Métropole.

« Garder notre indépendance »

Lucien Vetsch, président de l'OPH de Montigny-lès-Metz, a déclaré : « L'OPH de Montigny possède un parc immobilier bien intégré dans la commune. Il favorise la mixité sociale. Comme tous les offices, le problème reste le foncier. Celui-ci devient très cher. L'OPH de Montigny a pu faire des réserves foncières qui permettront de construire encore une centaine de logements. Mais on a dû abandonner cinq à six projets à Metz car on ne rentrait pas dans le cadre. Ils représentaient environ 70 logements. L'État n'aide pas suffisamment les Offices, ce qui posera des problèmes dans l'avenir.

Notre souhait, à l'OPH de Montigny, est de garder notre indépendance au sein de Metz-Métropole. Nous le gérons en bon père de famille avec un conseil d'administration qui s'investit. Nous apporterons tout notre savoir et souhaitons pouvoir travailler sur tout le territoire de Metz-Métropole et même au-delà. Le parc de notre Office, qui est bien entretenu, est classé parmi les meilleurs offices de la région ».

« Préserver la diversité »

François Grosdidier, sénateur-maire de Woippy, en charge de l'habitat à Metz-Métropole, a répondu : « Je me félicite de ce projet qui sera un fort élément esthétique dans le quartier. Ce petit Office à sa place auprès des plus grands. Il est important que nous ayons une pluralité. La loi NOTre ne dit pas qu'on doit tout fondre dans un grand office. Notre optique, à Metz-Métropole, est de garder de la diversité et de la proximité. Metz-Métropole a pris le relais des communes qui peuvent hésiter à se porter caution pour des emprunts dans le cadre de programmes. Nous souhaitons une prise de conscience de l'ensemble des bailleurs sociaux pour assurer les besoins des communes. Cette prise de compétence au 1er janvier 2017 est un bond en avant. Notre souci est de compléter notre développement. Cela nous permettra d'aider les petits villages dans des opérations. Il est important d'offrir du logement aidé partout. À l'échelle de l'Agglo, cela peut conforter notre attractivité. Il faut donc aider les micros opérations ».

Jean-Luc Bohl, maire de Montigny-lès-Metz et président de Metz-Métropole, a quant à lui souligné : « Il est important de continuer à soutenir l'habitat social sur l'ensemble de nos communes et éviter ainsi l'étalement urbain. Il est important de ne pas affaiblir notre agglomération. Cet immeuble préserve le site et le caractère du quartier ».